



Groupe de travail national sur l'E.M.I.

L'A.P.D.E.N. quitte la table.

mercredi 12 octobre 2016, par [G. Sogliuzzo](#)

Dans le cadre de l'application de la réforme des cycles 3 et 4 et le contexte de la Refondation de l'École de la République, l'A.P.D.E.N. a été sollicitée, notamment en lien avec son action au niveau international, pour participer à un groupe de travail piloté par M. Reverchon-Billot, IGEN EVS en charge de la Documentation.

Ce groupe de travail, autour de l'éducation aux médias et à l'information (EMI), a pour fonction de proposer des documents d'accompagnement pour l'application des programmes de l'EMI dans le cycle 4, ainsi qu'un référentiel pour sa mise en œuvre dans le cycle 3. Son second objectif relève de l'organisation de la conférence inscrite dans le plan national de formation (PNF), qui se tiendra à Lyon les 9 et 10 janvier 2017, avec pour intitulé « Cultures numériques, éducation aux médias et à l'information ».

Le groupe de travail est composé essentiellement de personnels de la DGESCO et de la DNE, auxquels s'adjoignent quelques professeurs documentalistes ou anciens professeurs documentalistes, ainsi que des personnels du CLEMI, des formateurs Canopé ou DANE en académie. L'A.P.D.E.N. aurait souhaité participer davantage aux travaux de ce groupe de réflexion, notamment pour y porter le curriculum en information-documentation et les projets qui l'entourent. Nous n'avons pas été entendus sur ces points.

A l'issue de la deuxième réunion de ce groupe de travail, nous avons décidé de mettre un terme à cette tentative de collaboration. Plus qu'un lieu de réflexions partagées, il nous apparaît que cette instance est avant tout un lieu de validation d'orientations décidées en amont, auxquelles nous ne souscrivons pas. Le discours vise à une vulgarisation des pratiques professionnelles des professeurs documentalistes qui ne peut aboutir qu'à leur prise en charge, a minima, par les autres enseignants. La mise à l'écart du curriculum proposé par l'A.P.D.E.N. et de la matrice EMI de Toulouse, considérés comme "trop associés aux professeurs documentalistes", est un choix que nous ne pouvons pas soutenir. A contrario, l'utilisation du référentiel proposé par le syndicat SE-UNSA pour la mise en place d'un référentiel pour le cycle 3, est une entrée incohérente au vu de la qualité éminemment perfectible de ce travail, qui ne considère que des usages à développer, sans questionner les savoirs. Pourtant, les réflexions de ces dernières années en SIC et en cognition tendent à montrer la pertinence d'une approche à la fois théorique et pratique avec les enfants. Elle est essentielle pour fixer dans la durée les savoirs attendus, et permettre leur réappropriation et leur transfert par les élèves, selon des situations scolaires ou extra scolaires variées.

Nous regrettons l'orientation prise par l'institution, manifeste dans les objectifs et modalités de fonctionnement de ce groupe. Les raisons qui la motivent nous sont obscures, d'autant plus lorsque l'on considère les travaux engagés pour développer et mettre en œuvre un enseignement-apprentissage de la culture de l'information et des médias chez les élèves. Le premier projet de circulaire de mission, que nous avons pu consulter, va malheureusement dans le même sens, rejetant le principe inscrit en 1986 d'une démarche pédagogique et d'enseignement, d'une démarche de formation auprès des élèves, de manière systématique, alors sans moyens attribués pour le faire. Ces moyens sont toujours absents aujourd'hui, et le parti est désormais pris, navrant, de réduire la mission d'enseignement des professeurs

documentalistes, au profit d'un rôle d'ingénierie pédagogique et de conseil, dans le cadre d'un transfert organisé de leur expertise à l'ensemble de la communauté enseignante.